



Courtier prêt immobilier

Par **Fasto**, le **13/06/2019** à **17:05**

Bonjour. Je fais appel à vos compétences car j'ai une question à vous poser. Voilà j'ai fait appel à un courtier en prêt immobilier pour la négociation du taux immobilier pour l'achat de mon appartement. Le courtier m'a trouvé une banque avec laquelle j'ai signé l'offre de prêt. J'ai donc accepté son offre. Il ne reste plus à la banque qu'à débloquer les fonds. Le courtier me réclame ses honoraires maintenant. Ce que je voulais savoir c'est si je fais appel à une autre banque est-ce que je devrais quand même régler les honoraires du courtier ? Merci

Par **Lag0**, le **13/06/2019** à **19:20**

Bonjour,

Cette question ressemble beaucoup à celle-ci :

https://www.experatoo.com/droit-en-general/courtier-pret-immobilier_162964_1.htm

malgré le pseudo un peu différent...

Je ferme ici !